



COMMISSION FÉDÉRALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

**Réunion du mercredi 18 juin 2025
F.F.F - Grenelle**

COMPTE RENDU

PRÉSIDENT DE COMMISSION :

Christophe SARRE

PRÉSENTS :

José ALCOCER, Olivier CARDON, Sylvie GONFALONE, Georges HONORÉ, Sandrine MARMONIER, Laurent MOURET, Didier PARIS, Jean-Paul PERON, Peggy PROVOST

Invités : Aurélien CLOUET, Jean-Jacques GAZEAU, Margot JOST

EXCUSÉS :

Romuald BOURGOIS, Marilou DURINGER, Etienne FAGOT, Baptiste FAROCHE, Hubert FOURNIER, Philippe GALLE, Ludovic GOREAU, Véronique MOREIRA, Nicolas POTTIER, Aline RIERA, Philippe REBOT, Alain SARS, Jean-Marc SERFATY, Jérôme VANDENABEELE, Xavier VIGNAL

I- ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Christophe SARRE ouvre la séance réalisée en présentiel au siège de la FFF et accessible en visioconférence aux membres n'ayant pu se rendre sur place.

Il salue les membres présents pour cette dernière réunion de la mandature, a une pensée émue pour Bernard Lacombe décédé la veille et adresse ses félicitations à l'Équipe de France Espoirs masculine (1/2 Finaliste) ainsi qu'à l'Équipe de France U19 féminine (Finaliste), toujours en lice dans leurs compétitions respectives.

Pour rappel, la mise en ligne des procès-verbaux de la Commission est disponible sur le site de la FFF à l'issue de la validation des membres de la Commission.

Chaque compte-rendu est accessible via <https://www.fff.fr> (La FÉDÉRATION / LES PROCES VERBAUX / SAISON CONCERNÉE).

II- PREMIER DEGRÉ

• Opération Foot à l'École

Laurent Mouret indique que la signature de la Convention « Foot à l'école » progresse. Les prochaines étapes consistent à se rapprocher des fédérations scolaires pour finaliser le document tout en établissant un lien avec la Direction de l'engagement. La signature est prévue à l'automne.

Il dresse un bilan de la saison écoulée concernant les concours de football scolaire. Il souligne un niveau de participation record pour l'opération « Foot à l'École » avec près de 4 800 classes inscrites, représentant 75 312 élèves. Il déplore cependant que quelques districts n'aient présenté aucune inscription. De plus, une baisse est observée du côté des productions : en 2024, 50 % des écoles engagées avaient remis une production, contre seulement 30 % en 2025. Les dates des concours sont peut-être à repenser.

Le jury national, composé de représentants de l'éducation nationale, de l'USEP, de l'UGSEL, de l'UNSS, de la DGESCO et de la FFF s'est réuni le 6 mai au siège de la FFF.

Les deux lauréats du concours Foot à l'École sont l'école Jeanne d'Arc de Landeronde, pour la production dynamique et l'école Rosenberg de La Courneuve, pour la production statique.

III- SECOND DEGRÉ

• Opérations FIFA Football For Schools & La Quinzaine du Foot

Laurent MOURET indique que 236 établissements ont participé à l'opération FIFA Football For Schools, soit 3,5 % des collèges. Le concours était cette année décliné en deux volets : l'un destiné aux Sections Sportives, l'autre aux établissements sans dispositif football. Les résultats sont jugés en demi-teinte. Une enquête menée auprès des Responsables Techniques met en lumière une contrainte liée au format vidéo de 3 minutes. Il est important de rappeler que les élèves, habitués à créer du contenu sur les réseaux sociaux, peuvent être pleinement moteurs dans la conception et la réalisation des projets.

Les deux lauréats du concours FIFA Foot For Schools sont le collège Victor Hugo de Besançon et le collège La Champagne de Brochon.

Concernant le concours de la Quinzaine du Foot, la participation des lycées est en hausse, avec 185 établissements engagés, soit une progression de 20 % par rapport à la saison précédente. Cette dynamique semble portée par la modernisation des outils d'inscription et de communication. Toutefois, seules 20 % des structures transmettent une production. Il apparaît nécessaire de repenser les modalités de participation au concours pour favoriser une implication plus complète.

Les deux lauréats du concours Quinzaine du Foot sont le lycée Polyvalent Clos Maire de Beaune et le lycée du Dauphiné de Romans-sur-Isère.

Les membres soulignent l'importance d'une communication anticipée (mi-juin) afin de mobiliser un maximum de participants, en s'appuyant sur les Fédérations scolaires. L'objectif est d'ouvrir la plateforme dès le 1^{er} juillet, accompagnée du règlement actualisé.

- **Séminaires FMS & PNF**

Pour rappel, un nouveau format de PNF, organisé en trois temps et de manière décentralisée, a été expérimenté.

Laurent MOURET indique que huit PNF ont été organisés dans le respect du cahier des charges, combinant des temps de pratique et des interventions de partenaires variés. Cela a permis d'impliquer 16 académies et de rassembler environ 370 participants, soit une participation supérieure à celle d'un PNF traditionnel, tout en limitant les déplacements. Un PNF n'a toutefois pas respecté le format attendu, se limitant à une demi-journée en visioconférence. Par ailleurs, deux ligues poursuivent leurs échanges dans l'objectif d'organiser leur PNF à l'automne.

Malgré un calendrier de lancement tardif, les acteurs territoriaux se sont fortement mobilisés. Les PNF mis en place ont donné lieu à des échanges riches, à une implication forte de l'ensemble des parties prenantes et au respect du cadre fixé. Des synergies ont été créées ou relancées et des activités variées autour du football ont été proposées. Plusieurs Conseillers Techniques envisagent de reconduire ce format régulièrement. Une alternance entre rassemblements nationaux au CNF et regroupements en territoires est évoquée comme perspective idéale.

Des difficultés persistent néanmoins dans certains territoires, notamment liées à la mobilisation de partenaires ou à des réticences exprimées face au projet (annonce tardive, format innovant, délais de convocation). Des efforts restent à fournir avec les différents partenaires pour lever ces freins mais plusieurs ligues souhaitent malgré tout organiser un PNF d'ici l'automne.

Les membres de la Commission saluent la réussite du projet et indiquent que ce format pourrait d'ailleurs être repris par l'Éducation nationale dans d'autres disciplines. Ils soulignent également l'intérêt d'associer les universités afin de renforcer les passerelles et de couvrir l'ensemble de la chaîne éducative.

- **Challenge Marilou DURINGER**

(lien reportage 5^{ème} édition : [Les Meilleures U15 de France en action à Clairefontaine ! - Challenge Marilou Duringer](#))

Peggy PROVOST réalise un bilan de la 5^{ème} édition du Challenge Marilou DURINGER. Elle rappelle qu'il avait été convenu en accord avec les souhaits exprimés par les 4 SSS finalistes, de favoriser, durant les rencontres de la phase finale, une pratique du football à 11.

Pour cette édition, le choix a été fait de proposer un temps d'échange sous forme de table ronde, animé notamment par de jeunes joueuses récemment passées professionnelles ou en cours de préformation. Elles y ont partagé leur parcours avec les participantes, favorisant ainsi les interactions. La présence d'un représentant de la FIFA tout au long des trois journées a également constitué un temps fort de l'événement. Les membres saluent l'excellent état d'esprit, notamment celui des staffs techniques, ainsi que le bon déroulement du Challenge. La victoire finale est revenue, pour la troisième année consécutive, au Collège Saint Louis – Saint Bruno de Lyon.

Les membres échangent sur les perspectives d'évolution du Challenge pour la prochaine mandature, avec une attention particulière portée au format de pratique. Il est décidé de maintenir le format Football à 8 lors des phases de qualification afin de favoriser la participation du maximum de Sections Sportives Scolaires Féminines.

Pour la phase finale, une transition vers le Football à 10 est actée pour les éditions 2026 et 2027. Ce format vise à préparer progressivement au passage au Football à 11, en lien avec les catégories ciblées par le Challenge (U14F-U15F + 3 joueuses U13F), en vue des saisons 2028 et 2029, avec un effectif porté à 16 joueuses.

Un point d'étape est prévu en fin d'olympiade, afin d'ajuster le format du Challenge au regard des retours d'expérience et de l'évolution des SSS.

L'ensemble de la Commission félicite l'ensemble des équipes pour leur comportement lors de ce Challenge, et remercie les 4 sections ayant accueilli les phases qualificatives.

- **Challenge Jean LEROY**

(lien reportage 27^{ème} édition : [Le football lycéen brille en finale du Challenge Jean-Leroy](#))

Margot JOST fait un retour sur la 27^{ème} édition du Challenge Jean Leroy. Cette année, 44 sections ont participé à la compétition, avec un total de 80 matchs disputés. Chaque rencontre a été arbitrée par un trio de jeunes arbitres. Par ailleurs, 43 responsables de sections ont assisté à la session de formation professionnelle continue organisée pendant la phase finale du Challenge.

Lors de la phase finale qui s'est déroulée les 27 et 28 mars, le lycée Ambroise Paré de Laval s'est adjugé le Challenge pour la cinquième fois de son histoire. Les membres soulignent la qualité des rencontres et de l'arbitrage lors des finales ainsi que le bon comportement global des équipes au cours de Challenge qui s'inscrit désormais comme un événement incontournable de la saison.

Lors des échanges avec l'ensemble des 43 Responsables des SSS, plusieurs perspectives ont été évoquées pour les prochaines éditions. Il a notamment été question d'allonger la durée des matchs de la phase préliminaire et des qualifications à 2 fois 45 minutes, au lieu des 2 fois 40 minutes actuelles. L'introduction d'un carton blanc, entraînant une exclusion temporaire de 10 minutes en cas de contestation ou d'anti-jeu a également été proposée. Par ailleurs, la phase préliminaire pourrait passer à 4 matchs par équipe, contre 3 actuellement. Ces pistes restent à confirmer et à valider par le Comité d'Organisation.

- **« Toutes Foot au collège »**

Sylvie GONFALONE présente le projet « Toutes Foot au collège », inspiré du dispositif fédéral « Toutes Foot », actuellement déployé auprès des clubs, des Ligues et des Districts en tant qu'outil de soutien au développement de la pratique féminine.

Ce projet vise à créer une passerelle entre les collèges et les clubs afin de favoriser la prise de licence par les collégiennes, notamment celles déjà engagées dans la pratique du football au sein des associations sportives scolaires. Le contexte apparaît particulièrement favorable : près de 4 000 clubs accueillent désormais des pratiquantes, de nombreuses collégiennes jouent à l'AS sans être licenciées en club et un nombre croissant d'enseignants d'EPS s'investissent dans le développement de la pratique féminine.

L'objectif est d'organiser une journée de rassemblement, un mercredi après-midi, entre les collégiennes et les jeunes joueuses d'un club partenaire. Cette action se déroule en lien avec un ou plusieurs clubs identifiés, soit au sein de l'établissement scolaire, soit à proximité ou directement dans les installations du club. Le club mobilise pour l'occasion des joueuses U12F à U15F, qu'elles soient licenciées ou non. La pratique s'organise sous forme de jeux réduits, notamment en foot à 5 ou à 3.

À l'issue de la journée, une vidéo de valorisation est réalisée par un(e) jeune reporter du collège pour illustrer les temps forts de l'action. Toutes les associations sportives participantes recevront une dotation matérielle. Les lauréats bénéficieront d'une dotation renforcée et seront invités à participer à la cérémonie des Trophées « Toutes Foot » organisée au CNF Clairefontaine.

Une journée test a été réalisée dans l'académie de Lille en présence de Sylvie GONFALONE et de Frédéric BOST (DNA UNSS) lors de laquelle 40 jeunes joueuses étaient présentes.

- **Sections sportives scolaires**

- SSS : Olivier CARDON indique que la phase de labellisation est en cours de finalisation, en concertation entre José ALCOCER et les Conseillers Techniques. Le nombre total de structures labellisées devrait s'établir autour de 1 090.
- PEFA : José ALCOCER et Olivier CARDON font un bilan des visites des PEFA réalisés cette saison : Pontivy, Valence, Metz, Blois, Amiens, Strasbourg. Les visites ont permis de constater un engagement territorial fort, porté par une implication exemplaire des chefs d'établissement. Le professionnalisme de l'équipe encadrante ainsi que les efforts déployés pour améliorer les infrastructures ont été particulièrement remarqués. Le triple projet de la FFF est pleinement valorisé, avec une attention portée à l'inclusion de l'ensemble des pratiquant(e)s. L'écosystème structuré autour du PEFA favorise l'accompagnement des joueurs et joueuses vers des parcours diversifiés dans le football, que ce soit dans l'encadrement technique, les fonctions dirigeantes ou la communication. Parmi les axes d'amélioration identifiés, la participation à « La Quinzaine du Foot » apparaît comme un levier nécessaire pour renforcer la visibilité du PEFA. Par ailleurs, la structuration de la pratique futsal mérite d'être consolidée, notamment à travers l'obtention du BMF Futsal par les

responsables techniques de la discipline au sein des PEFA, afin de soutenir le développement de cette discipline au sein du dispositif.

Par ailleurs, les membres échangent sur les évolutions possibles des PEFA, notamment concernant la quatrième filière – en complément du football à 11 garçons/filles et de l'arbitrage – qui pourrait prendre d'autres formes que le futsal, comme le beach soccer ou le futnet, en fonction des spécificités et dynamiques territoriales.

- SSFA : avec l'accord de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, la CFMSU a validé par écrit la création d'une SSFA à Rodez, portée conjointement par le lycée Alexis Monteil, le District de l'Aveyron et la Ligue d'Occitanie.

IV- UNIVERSITAIRE

Jean-Paul PERON revient sur la signature, en juillet dernier, de la convention entre la FFF (DTN-IEFF) et les STAPS (C3D et UFRs). Il souligne que cette convention-cadre dépasse le cadre strict de la formation. En effet, ce cadre partenarial permet à la FFF et aux universités, via les UFR STAPS, de collaborer non seulement sur la formation des éducateurs, mais aussi sur l'accompagnement des sportifs de haut niveau, les activités de recherche et l'organisation d'événements communs.

Il insiste sur la nécessité de recueillir des retours du terrain via l'IEFF et les IR2F afin de recenser les conventions déjà établies localement et d'évaluer l'efficacité de la communication auprès des Ligues et des universités.

V- INFORMATIONS DIVERSES

- **Suivi des SSS à l'étranger**

Les membres discutent de la mise en place d'un suivi des SSS françaises à l'étranger souhaitant obtenir une reconnaissance fédérale. Ce projet pourrait être développé en collaboration avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Direction des Relations Institutionnelles. Il vise à valoriser ces structures respectant un cahier des charges prédéfini, tant en termes de marque et de visibilité, qu'en renforçant le lien avec la FFF, notamment par un soutien matériel adapté.

- **Assemblée Fédérale du 14/06/2025**

Christophe SARRE revient sur une modification votée lors de l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025, inscrite dans le Statut de l'Arbitrage. L'article 16 bis instaure des passerelles permettant aux jeunes arbitres issus entre autres de l'UNSS d'intégrer directement, sans formation initiale, les catégories Jeune Arbitre de District ou de Ligue au sein de la FFF. Cette mesure, prévue dans la convention FFF-UNSS, reconnaît leur expérience et facilite la poursuite de leur formation ou l'obtention équivalente des diplômes fédéraux.

- **Divers**

La Commission salue la nomination de Jean-Marc SERFATY au poste de Directeur national de l'UNSS et lui souhaite pleine et entière réussite dans cette nouvelle fonction.

- **Renouvellement des membres de Commission**

Christophe SARRE tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'ensemble des membres pour leur engagement constant et leur implication active au cours des quatre dernières années. Leur investissement, leur sérieux et leur collaboration ont largement contribué aux avancées significatives réalisées dans les différents dossiers abordés.

Les différentes fédérations scolaires et membres référents seront contactés courant juillet afin de désigner les représentants pour la prochaine mandature.

Les membres échangent sur l'idée de favoriser le travail en sous-groupes afin de progresser plus rapidement sur certains sujets, avant de présenter les résultats en réunion plénière. Ils soulignent que cette organisation faciliterait une implication plus régulière et active de chacun, ce qui renforcerait la dynamique collective et améliorerait le suivi de certains dossiers. Ils insistent également sur la nécessité de renforcer le lien avec les Commissions Régionales afin d'assurer une meilleure coordination et une cohérence dans le travail mené à tous les niveaux.

La séance est levée à 12h30.